

ANNEXE I
(article 1)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

**IMPLANTATION D'UN SYSTÈME DE TRAITEMENT UTILISANT
LES TECHNIQUES ALTERNATIVES DE DRAINAGE URBAIN AU
LAC SAINT-CHARLES SUR LE LOT 1 025 296**

CHAPITRE I

DESCRIPTION DES TRAVAUX ET AUTRES COÛTS

1. Les travaux consistent à réaliser, sur le lot 1 025 296, propriété de la Ville de Québec, un système de traitement utilisant les techniques alternatives de drainage urbain pour traiter l'eau d'un fossé se déversant au lac Saint-Charles. Ce fossé est situé dans le secteur du golf Royal Charbourg et du chemin de la Grande-ligne.

Les travaux devraient comprendre toutes les étapes nécessaires à la réalisation du système de traitement et les autres étapes requises pour atteindre les critères de conception et de performance d'enlèvement des polluants.

2. Les coûts comprennent les services professionnels requis pour réaliser les études préparatoires à la conception du système de traitement et les plans et devis.

Les travaux nécessitent l'embauche du personnel d'appoint requis pour la coordination des travaux, la supervision et autres tâches spécialisées.

CHAPITRE II

ESTIMATION DES COÛTS

3. L'estimation des coûts est la suivante
 - 1° Honoraires professionnels pour la réalisation des études requises pour la conception du système de traitement utilisant les techniques alternatives de drainage urbain et la réalisation des plans et devis et du suivi : 25 000 \$

- 2° Travaux de préparation du terrain, excavation, profilage des pentes, construction des bassins, plantation et autres étapes requises : 65 000 \$
- 3° Rémunération du personnel d'appoint pour la coordination et la surveillance des travaux et autres tâches spécialisées requises : 35 000 \$
- 4° Divers et imprévus : 5 000 \$
- GRAND TOTAL DE CETTE ANNEXE : **130 000 \$**

Annexe préparée le 19 septembre 2002

Louise Babineau
Service de l'environnement